

AF447 Rio-Paris, plainte pour subornation de témoin : où en est-on ?

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; philippe.massonnet@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; social@afp.com; afptls@afp.com

Date : jeudi 28 janvier 2021, 15:44 UTC+1

Une plainte pour subornation de témoin a été déposée en janvier 2013 (il y a huit ans). Elle est régulièrement renouvelée. Les faits et leur qualification pénale sont indiscutables (une caricature qui mérite le Guinness des records). Où en est-on ? L'essentiel des documents utiles concernant cette plainte est présenté dans un PDF (qui date un peu) disponible sur le Web (1).

En attendant que la justice française veuille bien ouvrir les yeux sur ces faits criants, je raconte ma vie (2), droit universel reconnu dans toutes les démocraties (le ton peu déplaît mais quand on sait ce que je subis depuis trente-trois ans...).

Doit-on attendre une nouvelle catastrophe aérienne qui aurait dû être évitée ?

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Documents](#) - [Vidéos](#)

[Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#)

[La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#)

[Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#)

(1) PDF (24 pages - 1,13 Mo) : <http://franceleaks.com/hollande/vrai-ou-fake-ouest-france-norbert-jacquet-23-avril-2020.pdf>

(2) [Magistrats et journalistes : liberté, démocratie, Etat de droit ?](#)



Magistrats et journalistes : liberté, démocratie, Etat de droit ?

Norbert JACQUET

L'Europe a confié la gestion de la sécurité aérienne à la justice française qui s'est mise au service des indust...